



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le 16/07/2026

ID : 069-216902569-20260702-V_DEL_26072_27-DE



Séance de **2 juillet 2026**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
45	41	4	0

Date de convocation le **26 juin 2026**

Président : Monsieur Abdelkader **LAHMAR**

Secrétaire : Monsieur Fakhar **CHEEMA**

V_DEL_26072_27

Actes de gestion

Rapporteur : Monsieur HANACHI

Présents :

Abdelkader **LAHMAR**, Vanessa **VALENTIN SEPPA-TITTY**, Adel **HANACHI**, Laetitia **BERRIGUIGA**, Lucas **BOGHOSSIAN**, Houria **LAGOUNE**, Hüseyin **KOYUNCU**, Ghizlane **ZOUHAL**, Amel **JAOUADI**, Montassar **JAOUADI**, Nadyah **ABDEL SALAM**, Samah **CHAOUI**, David **TOUNKARA**, Nadia **EL AMRAOUI**, Abid **SAIT**, Fatiha **BENRALEM KERSANI**, Laich **SALIMI**, Isabelle **BOISSY-DESSERT**, Nassira **MECHERI**, Malika **KHELLADI**, Emmanuelle **CANDELA**, Chafik **FILALI**, Pamela **ALBA-RUBIO**, Richard **MARION**, Jassim **DRAIDI**, Corentin **DUCROT**, Lotfi **BEN YAHIA**, Soumia **EL AMRAOUI**, Marius **MUZAS**, Sofia **LARIBI**, Yamin **SOUICI**, Ange **VIDAL**, Muriel **LECERF**, Hélène **GEOFFROY**, Philippe **MOINE**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Soufia **MAAROUK**, Matthieu **FISCHER**, Fakhar **CHEEMA**, Abdoulaye **SOW**

Procurations :

Azzedine **SOLTANI** donne pouvoir à Laetitia **BERRIGUIGA**, Saïd **YAHIAOUI** donne pouvoir à Adel **HANACHI**, Nawelle **CHHIB** donne pouvoir à Hélène **GEOFFROY**, Abdallah **SLIMANI** donne pouvoir à Matthieu **FISCHER**

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 10 avril 2026, prise en application de l'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a donné à Monsieur le Maire Abdelkader LAHMAR délégation pour traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence de l'assemblée communale sous réserve d'en rendre compte.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil municipal des décisions qui ont été prises dans ce cadre.

- **Compétence déléguée : conclusion et révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.**

Caractéristiques principales	Date de signature
<u>Bail professionnel Maison de la santé pluriprofessionnelle – 2 rue Alexandre Dumas à Vaulx-en-Velin</u> Le bailleur : ville de Vaulx-en-Velin Le locataire: association MSP Alexandre Dumas Redevance : loyer de 8 208 €/trimestre Durée : à compter du 1 ^{er} juin 2026	Mai 2026
<u>Convention de mise à disposition d'un bureau associatif sis Benoît Frachon</u> La ville : ville de Vaulx-en-Velin L'association : association Coeur Banlieuz'har Redevance : 111, 72 € TTC/trimestre Durée : à compter du 3 juin 2026 et jusqu'au 31 mai 2027	Le 03/06/2026
<u>Convention de mise à disposition d'un bureau associatif sis Benoît Frachon</u> La ville : ville de Vaulx-en-Velin L'association : association Sport dans la Ville Redevance : 49 € TTC/trimestre	Le 03/06/2026
<u>Convention de mise à disposition de locaux « association MSPORTS » -Palais des sports</u> La ville : ville de Vaulx-en-Velin L'association : association MSPORTS Redevance : à titre gratuit Durée : du vendredi 12 au samedi 13 juin 2026	Le 23/04/2026

2. **Compétence déléguée : passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.**

Caractéristiques principales	Date de signature
<u>Prestation d'assurance pour les besoins de la ville de Vaulx-en-Velin pour les 45</u>	Le 11/05/2026

<u>élus (protection fonctionnelle)</u> L'assureur : SMACL Assurance SA Montant : 444,60 € TTC/an Durée : 36 mois	
--	--

3. Compétence déléguée : la préparation, la passation et l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur aux seuils de procédure formalisée lorsque les crédits sont inscrits au budget ainsi que toute décision concernant leurs avenants.

Caractéristiques principales	Date de signature
<u>Signature de l'avenant n°2 au marché « Responsabilité civile »</u> L'assureur : LLOYD'S INSURANCE COMPANY S.A. Gestionnaire : BEAC – BEAH SAS Objet : Protection fonctionnelle des collaborateurs du service public Montant : 1 000 € HT/an Durée : jusqu'au 31 décembre 2028	Le 05/06/2026

4. Compétence déléguée : préparation / passation / exécution / règlement des marchés et des accords-cadres.

Avenants aux marchés publics						
N° de marché	Objet du marché	Titulaire	Montant du marché initial HT	N° et objet de l'avenant	Nouveau montant du marché HT	Date de notification
202407L11	Construction de la Maison du Projet et de la Création Lot 11 : Électricité	BLEU ELECTRIC	176 487,00 €	Avenant 3 : Travaux électriques supplémentaires Montant de l'avenant : 7 450,96 € HT	190 082,00 €	22/05/2026
202303_L02	Places de crèche Lot 2 : Mise à disposition de places d'accueil de petite enfance pour les vaudais au sein d'établissements privés d'accueil collectifs de petite enfance situés à Vaulx-en-Velin dans sa partie sud	LEA ET LEO	Accord-cadre multi attributaire à bons de commandes conclu sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel : 234 250 € HT	Avenant n°1 : Augmentation de la capacité de réservation de berceaux à la crèche Léa et Léo	Montant inchangé	08/06/2026

2021A025	Mission de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation d'un équipement mutualisé Ville-Campus à Vaulx-en-Velin	Groupement TECTONIQUE (mandataire) TECTONIQUE INGENIEURS ITINERAIRE BIS LINK ACOUSTIQUE EEGENIE ARBORESCE NCE	823 641,31 €	Avenant n°3 : Avenant de modification de la répartition des missions entre deux membres du groupement	Montant inchangé	29/05/2026
----------	--	--	--------------	---	------------------	------------

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de ces décisions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- de prendre acte de ces décisions.

Suffrages exprimés	45	
Vote(s) Pour	45	Abdelkader LAHMAR, Vanessa VALENTIN SEPPA-TITTY, Adel HANACHI, Laetitia BERRIGUIGA, Lucas BOGHOSSIAN, Houria LAGOUNE, Hüseyin KOYUNCU, Ghizlane ZOUHAL, Azzedine SOLTANI, Amel JAOUADI, Montassar JAOUADI, Nadyah ABDEL SALAM, Saïd YAHIAOUI, Samah CHAOUI, David TOUNKARA, Nadia EL AMRAOUI, Abid SAIT, Fatiha BENRALEM KERSANI, Laïch SALIMI, Isabelle BOISSY-DESSERT, Nassira MECHEIRI, Malika KHELLADI, Emmanuelle CANDELA, Chafik FILALI, Pamela ALBA-RUBIO, Richard MARION, Jassim DRAIDI, Corentin DUCROT, Lotfi BEN YAHIA, Soumia EL AMRAOUI, Marius MUZAS, Sofia LARIBI, Yamin SOUCI, Ange VIDAL, Muriel LECERF, Hélène GEOFFROY, Philippe MOINE, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Soufia MAAROUK, Matthieu FISCHER, Nawelle CHHIB, Fakhar CHEEMA, Abdoulaye SOW, Abdallah SLIMANI
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 02 juillet 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  Abdelkader LAHMAR	Le secrétaire de séance,  Fakhar CHEEMA
---	--